

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des
Échanges Interuniversitaires

N° : 617 /D.C.E.I.U/2015

Alger, le 20 JUL. 2015

Madame et Messieurs
les Présidents des Conférences Régionales des Universités
CENTRE -EST -OUEST

Objet: Modificatif de l'arrêté n° 2010 du 29-12-2014

PJ: Copie de l'arrêté n° 327 du 09-07-2015 (en langue nationale et en version française)

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, l'arrêté n° 327 du 09-07-2015 modifiant l'arrêté n° 2010 du 29 décembre 2014, fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de perfectionnement à l'étranger, Je vous saurais gré des dispositions qu'il vous plaira bien de prendre en vue d'assurer une très large diffusion auprès des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche relevant de votre région.

Je vous prie d'agréer, Madame et Messieurs les Présidents des Conférences Régionales des Universités, l'assurance de ma parfaite considération.

